



S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS



L'intersyndicale vous informe

Saint Apollinaire, le 28 septembre 2022

Depuis le mois de mai 2022, l'intersyndicale a effectué pas moins de 5 demandes d'ouverture de négociation liées à l'inflation et au pouvoir d'achat. Depuis des mois, les OS martèlent que l'entreprise se doit d'intervenir afin que les salariés puissent profiter des bons résultats récurrents de l'entreprise.

Suite à ces différentes demandes de réouverture de la négociation sur la NAO 2022, l'intersyndicale a finalement obtenu (par la contrainte et la menace d'une conférence de presse donnant notre vision de la situation financière de l'entreprise et de ses salariés) :

- L'ouverture de la négociation NAO 2023 en octobre 2022,
- La direction s'engage à octroyer une revalorisation de +1.5% sur le point d'indice au 1^{er} novembre 2022
- L'intégration d'une clause de revoyure permettant de réviser à la hausse (en fonction de l'évolution de l'inflation sur le dernier trimestre 2022) l'augmentation négociée en octobre.

De plus, la direction a informé le CSE-C qu'elle attribuait :

- Une prime de Partage de la Valeur de 300€ pour les salariés qui gagnent moins de 2700 € brut /mois,
- Une prime de Partage de la Valeur de 200€ pour les salariés qui gagnent moins de 3500 € brut /mois,
- Rien au-delà.

Outre ces éléments, une négociation est actuellement en cours au niveau du Groupe Eiffage sur le débloqué anticipé de l'épargne salariale. En l'état et sous couvert d'un accord majoritaire, les salariés disposant de fonds bloqués pourraient anticiper la sortie de 3 000 €.

Compte tenu de ces éléments, l'intersyndicale a décidé de manière unanime de suspendre sa conférence de presse, afin de permettre une négociation plus sereine de la NAO à venir.

Pour la Cfdt	Pour la CFE-CGC	Pour la CGT	Pour SUD
Emmanuel BECLERE	Thierry Decorsier	Xavier Zott	Olivier Hardy